

## **Glossaire de termes de l'Outil d'évaluation des Capacités de l'AMGE**

Veillez-vous référer à ce glossaire qui vise à vous aider à clarifier les termes utilisés dans l'outil.

**AMGE** : Association mondiale des guides et des éclaireuses.

**Apte à l'usage** : bien équipé ou bien adapté à son rôle ou à son but désigné.

**Association** : Association des Guides ou des Éclaireuses (identique à une organisation membre, OM).

**Associations composantes** Certaines Organisations membres sont représentées par une Fédération d'Associations composantes. Chacune des Associations composantes doit observer les critères stipulés dans les Statuts.

**Bénévole** : Membre adulte non rémunéré d'une association qui donne du temps aux comités, groupes de travail, en tant que dirigeant d'un groupe, etc.

**Bénévole AMGE** : Membre non rémunéré de l'équipe mondiale de l'AMGE qui donne du temps aux comités/groupes de travail, en tant que facilitateur/formateur et/ou sur d'autres projets et initiatives au niveau régional ou mondial.

**Cadre de renforcement des capacités** : Une carte de haut niveau décrivant une approche délibérée et systématique de renforcement des capacités des associations, y compris des normes minimales de capacité organisationnelle ; des lignes directrices sur les meilleures pratiques concernant la manière dont les associations devraient améliorer leurs capacités ; des détails sur les boîtes à outils et autres ressources.

**Capacité organisationnelle** : La masse critique des ressources et des capacités requises par une organisation pour réaliser sa mission définie.

**Communication de crise** : Les mesures prises par l'organisation avec le public et les parties prenantes lorsqu'un événement inattendu survient qui pourrait avoir un impact négatif sur la réputation de l'association.

**Curateur** : Une personne ou un membre d'un conseil se voit confier le contrôle des pouvoirs d'administration de biens en fiducie avec l'obligation légale de les administrer aux seules fins spécifiées.

**Diversité** : désigne des groupes et des individus ayant des approches culturelles, spirituelles, intellectuelles et philosophiques variées. Valoriser la diversité signifie valoriser les différences et reconnaître que des groupes de personnes et des individus d'origines différentes ont des compétences, des attitudes et des expériences qui enrichissent notre compréhension du monde et notre rôle en ce sens. Grâce à la diversité, nous favorisons le développement personnel, bâtissons de meilleures communautés et reconnaissons la force et l'unicité de chacun.

**Espace sécurisé / sûr** Un lieu ou un environnement dans lequel une personne ou une catégorie de personnes peut avoir l'assurance de ne pas être exposée à la discrimination, à la critique, au harcèlement ou à tout autre préjudice émotionnel ou physique.

**Expérience des guides et des éclaireuses** C'est tout ce qu'une jeune personne expérimente en tant que guide ou éclaireuse au cours de sa participation aux programmes pour les jeunes. C'est ce qu'ils font ([activités](#)), comment ils le font ([méthodes](#)) et pourquoi ils le font ([but](#)).

Il existe trois domaines principaux sur lesquels les associations peuvent travailler pour créer une meilleure expérience de guides et d'éclaireuses :

Leur conception des [expériences d'apprentissage des jeunes](#).

La manière dont elles [développent des leaders](#) et les aident à dispenser l'expérience.

Comment elles [forment les formateurs](#) dans le cadre de leur processus de développement.

**Experts de renforcement des capacités** : Équipe d'experts bénévoles de l'AMGE qui aideront les associations à renforcer les domaines de besoins identifiés par le biais de l'outil d'évaluation des capacités.

**Faciliter** : Soutenir le processus d'apprentissage. La facilitation met l'accent sur la manière dont les personnes travaillent ensemble pour atteindre un objectif ou une cible. Un facilitateur efficace établit un équilibre entre les processus (comment) et les tâches (quoi) en utilisant un éventail de méthodes et de compétences différentes pour obtenir des résultats de manière interactive afin de tirer le meilleur parti des gens. Une bonne facilitation ne transmet pas seulement des connaissances, elle exploite au mieux les connaissances existantes au sein du groupe.

**Fonction** : Un domaine de responsabilité particulier au sein de l'association ; un individu ou un groupe qui effectue un travail ou une tâche particulière.

**Hauts responsables** : Un groupe de hauts dirigeants et de décideurs qui aident à superviser, planifier et administrer pour que l'organisation soit en mesure de répondre aux objectifs. Ils peuvent être membres du Conseil national, nommés par celui-ci et approuvés par les parties intéressées, ou par des membres du personnel de haut niveau.

**Impact social** l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général.

**Indicateur** : Valeur mesurable démontrant l'efficacité d'une association à atteindre des objectifs organisationnels clés.

**Influence** : la capacité d'avoir un effet sur les gens en parlant, en faisant et en éduquant, pour prendre des décisions qui amélioreront notre vie et la vie des autres. Par exemple, allouer du financement, fournir un soutien ou modifier des politiques ou des règlements.

**Leadership** : Pour AMGE, le leadership est un voyage partagé qui nous permet de travailler ensemble et apporter des changements positifs à notre vie, la vie des autres, et notre société. Un bon leader est un apprentissage permanent qui approfondit consciemment sa compréhension de différents contextes, fait appel à différentes sagesse et les utilisent pour collaborer avec les autres et faire une différence.

**Législation** : Les Lois.

**Mandat** : Le terme pendant lequel un poste est détenu.

**Mentors de l'OEC** : Des bénévoles régionaux disponibles pour soutenir et faciliter le processus des associations membres en passant par l'outil d'évaluation des capacités.

**Norme** : Le façon convenue de faire quelque chose. Les normes comprennent les exigences et les recommandations se rapportant à la qualité des services et des processus (niveaux acceptables de qualité).

**OM** : Organisation Membre de l'AMGE (150 pays & territoires membres).

**Outil d'évaluation des capacités (OEC)** : Un outil d'auto-évaluation facilité qui aide les associations à évaluer et à comprendre leurs propres capacités organisationnelles mesurées par rapport au modèle de capacité organisationnelle de l'AMGE et à ses normes minimales d'adhésion définies. L'outil vise également à aider l'équipe mondiale de l'AMGE à déterminer quel type de soutien est nécessaire pour développer et accroître efficacement chaque association.

**Partenariat de collecte de fonds de grande valeur** : Un partenariat de collecte de fonds, de collaboration, qui est d'une grande importance (valeur ajoutée) ou un avantage pour l'association.

**Performance** : L'action ou le processus d'exécution d'une tâche ou d'une fonction et comment elle a été exécutée avec succès.

**Planification de la relève** Outre l'identification des leaders potentiels, la planification de la relève est le processus de développement de ces leaders pour qu'ils occupent les futurs postes clés de votre organisation :

- Identifier les rôles critiques au sein de l'organisation.
- Identifier et évaluer les personnes susceptibles d'assumer ces rôles.
- Analyser les aptitudes, les compétences et l'expérience requises pour assumer ces rôles.
- Fournir aux remplaçants potentiels les activités de développement appropriées pour développer et pourvoir ces postes clés.
- Développer la relève en leadership à tous les niveaux.

**Plaidoyer** ([Advocacy](#) en anglais) est la défense écrite ou orale d'une opinion, d'une cause, d'une politique ou d'un groupe de personnes. Pour l'AMGE la définition du plaidoyer est : Nous influençons les personnes à prendre des décisions qui améliorent nos vies et la vie des autres.

**Politique** : Le cours ou le principe d'action adopté ou proposé par l'organisation.

**Politiques opérationnelles** : Les normes, les priorités, les procédures et les actions qui représentent le principe directeur selon lequel une organisation est gérée.

**Processus et Procédures** : Le processus décrit la grande image et met en évidence la série d'actions et ou d'opérations qui décrivent les différentes étapes qui doivent être suivies pour fournir ce qui est attendu. Les « procédures » prennent ces éléments et ajoutent de l'information pour les fonctions, les responsabilités et les objectifs définissant comment faire ce que nous avons à faire. Ensemble, ils définissent le modèle d'exploitation standard d'une organisation.

**Protection de l'enfant** : est un élément central de Sauvegarde. C'est le processus de protection des enfants individuels identifiés comme souffrant ou à risque de préjudice significatif en raison d'abus. La protection de l'enfance comprend également des mesures et des structures destinées à prévenir et à réagir aux abus.

**Public spécifique** Il s'agit des personnes avec lesquelles vous souhaitez partager votre communication ou que vous souhaitez atteindre. Le message que vous partagez pour les guides de votre pays, les guides du monde entier, les médias de votre pays, etc.

**Règlements** : Les règles établies par l'organisation afin de contrôler la manière dont les choses se font ou les gens se comportent.

**Relation de travail** : relations entre ou avec un collègue, un responsable, un employé ou un volontaire qui interagissent sur le lieu de travail.

**Responsabilités** : Les devoirs auxquels on est tenu pour responsable.

**Rôle** : Le poste et les responsabilités que quelqu'un a dans une organisation ou une société.

**Sauvegarde (Safeguarding)** : est la responsabilité d'une organisation de s'assurer que ses employés, ses volontaires, ses partenaires, ses fournisseurs, ses opérations et ses programmes ne nuisent pas aux enfants, aux jeunes ou aux adultes vulnérables (appelés ensemble «personnes vulnérables»); qu'ils ne les exposent pas au risque de discrimination, de négligence, de préjudice et d'abus; et que toute préoccupation de l'organisation sur la sécurité des personnes vulnérables au sein des communautés dans lesquelles ils travaillent, est traitée et signalée aux autorités compétentes. Safeguarding est aussi la responsabilité de l'organisation à la protection de ses employés et de ses bénévoles quand ils sont vulnérables, par exemple quand ils sont malades ou risquent d'être blessés ou maltraités.

**Services de renforcement des capacités** : La gamme d'activités et d'outils que l'équipe mondiale de l'AMGE fournit pour aider les associations à surveiller, évaluer continuellement, améliorer et élargir leur propre capacité organisationnelle. Cela peut inclure des activités et des outils qui font en réalité partie de l'offre de l'AMGE (par exemple, le développement de 'dirigeants d'une organisation', ou d'une manifestation partageant une organisation à l'autre autour de programmes pour filles) ou l'expertise d'un bénévole.

**Services sur mesure** : une approche plus stratégique de la prestation de services où les services sont personnalisés et adaptés aux besoins de chaque organisation, ou groupe d'organisations, afin que chaque association soit soutenue de la meilleure façon possible pour faire progresser ses propres capacités organisationnelles (qui, à son tour, devrait aboutir à une expérience de fille de meilleure qualité et à une croissance de l'effectif).

**Statuts** Les règles adoptées par l'association pour le gouvernement de ses membres et la réglementation de ses affaires.

**Subvention** : Une somme d'argent donnée par un gouvernement ou un autre organisme dans un but particulier.

**Termes de référence** : définis le but et les structures d'un projet, d'un comité ou de tout groupe similaire de personnes qui ont accepté de collaborer pour atteindre un objectif commun. Les termes de référence indiquent ce qui doit être réalisé, qui y participera, comment il sera réalisé et quand. Ils devraient également fournir une base documentée pour prendre des décisions futures et pour confirmer ou développer une compréhension commune de la portée entre les parties prenantes.

**Valeurs** : Les principes directeurs et les normes de comportement, la moralité et l'éthique qui guident une organisation.